

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 4

Artikel: Le sérum de l'ivrognerie : le sérum qui conserve la jeunesse
Autor: Menard, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans la pratique. Peut-être aurait-on pu aller encore plus loin, et opposer aux mélodies que M. Lepage donne comme modèles encore moins d'accords, changer l'harmonie encore moins souvent. Mais c'est une question de détails, qui n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage qui est le meilleur paru sur cette matière jusqu'à ce jour. Je le recommande à tous nos zélés organistes et maîtres de chant ; ils seront très contents d'imiter cet accompagnement si beau et en même temps si simple et si facile à exécuter.

Le R. P. Dom Delpéch de Solesmes, le sympathique moine dont on a pu apprécier l'enseignement il y a 6 années, publie de son côté l'accompagnement réalisé de tout l'Ordinaire de la messe. Ce *Livre d'orgue* est stylé d'après les principes énumérés. Il a paru en 4 fascicules et sera suivi d'une autre partie, contenant l'Ordinaire des Vêpres, le Commun, etc. Il serait superflu d'insister sur l'opportunité de ce *Livre d'orgue* ; nos organistes se le procureront avec grand plaisir et ils en tireront un double profit : 1^o Ils y trouvent imprimé l'accompagnement de tous les *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus Dei*, y compris la Messe des Morts toute entière, c'est-à-dire la plupart des chants grégoriens qui s'exécutent dans nos paroisses ; 2^o puisque la mélodie se trouve imprimée deux fois, en notation grégorienne et en notation moderne, le *Livre d'orgue* contient en même temps tous les renseignements sur la bonne exécution des mélodies elles-mêmes. Quelques-uns, plus grands critiques que connaisseurs, ont reproché à la manière des Pères de Solesmes, de chanter le plain-chant, sa notation qui paraît difficile à lire, etc., etc. Sans entrer ici dans cette question qui mériterait d'être traitée longuement, le *Livre d'orgue* permet à tout directeur de chœur d'être en possession de la transcription moderne des mélodies à chanter et à accompagner. Pour bien les chanter et faire chanter par son chœur, le maître n'a qu'à suivre les directions données en notation moderne comprise par tout le monde. On comprendra, par là, que le *Livre d'orgue* est appelé à rendre des services immenses à la diffusion du chant grégorien. Sans doute, les nombreux amis de ce chant dans le canton de Fribourg, saisiront avec empressement ce moyen d'arriver facilement à une connaissance parfaite et pratique du chant d'église.

Dr P. WAGNER, prof. de l'Université.



Le sérum de l'ivrognerie

Le sérum qui conserve la jeunesse

C'est dans les journaux politiques que l'on trouve aujourd'hui les nouvelles scientifiques sensationnelles : commentant une communication assez brève, faite récemment, à l'Académie de médecine, ils ont annoncé dernièrement qu'on avait trouvé définitivement le remède de l'alcoolisme. Il suffirait de l'injection de quelques centimètres cubes de sérum pour dégoûter à jamais du petit verre et de l'apéritif les buveurs les plus endurcis. Un grand journal du matin nous a affirmé que Metchnikoff serait sur la voie d'une découverte encore plus extraordinaire. Ce savant, très estimé, aurait étudié la prépa-

ration de certains sérums grâce auxquels on pourrait atténuer, sinon supprimer, les inconvénients inhérents à la vieillesse. On empêchera t les organes de vieillir.

La maladie, les soucis, les excès de tous genres et, en particulier, l'alcoolisme, amènent une vieillesse, une sénilité précoce. On comprend donc qu'un certain genre de vie, une nourriture et une hygiène spéciales, aidés peut-être de certains médicaments, puissent, dans une mesure, conserver plus particulièrement la santé, éviter l'usure des organes et retarder la dégénérescence sénile. Nos organes sont formés chacun de cellules spéciales et d'une substance fondamentale commune à tous. Ainsi, le système nerveux a sa cellule spéciale, le muscle a la sienne qui en diffère essentiellement comme elle se différencie tout autant des cellules dont l'ensemble constitue le parenchyme du foie et de celles qui forment le rein, par exemple; mais dans le système nerveux comme dans les muscles, le foie, les artères et tous les autres organes spécifiés que je pourrais énumérer en sus de la cellule fonctionnellement supérieure, hiérarchisée, il y a comme une sorte d'élément commun, le tissu conjonctif. Un des effets de la vieillesse est le ratatinement, l'étouffement des éléments nobles supérieurs par le tissu fibreux, conjonctif, scléreux, ces mots sont à peu près synonymes. C'est la démocratie, dont le flot montant noie les classes dirigeantes et déprime leur activité.

Le phénomène se produit par un procédé analogue à celui que M. Metchnikoff a décrit pour expliquer la défense de l'organisme contre l'invasion microbienne. Pour cette défense des cellules spéciales, les phagocytes englobent les microbes et les digèrent. Certains sérums immunisateurs auraient pour effet de stimuler la fonction phagocytaire, de renforcer la puissance destructive des phagocytes. L'envahissement du tissu conjonctif détruisant les éléments nobles des organes se produisant par un mécanisme analogue, et divers sérums étudiés à l'Institut Pasteur rendraient plus résistants ces organes contre l'envahissement.

Voilà les explications que j'ai trouvées dans les journaux et que je tâche de rendre compréhensibles. La chose n'est pas absurde en elle-même ainsi comprise, il reste à la réaliser.

Passons au sérum qui dégoûte les ivrognes de la boisson.

Sur ce sujet, nous avons une communication à l'Académie de médecine, faite au nom de MM. Sapelier, Broca et Thebaut.

Ces auteurs ont produit chez le cheval l'accoutumance à l'alcool, absorbé, bon gré, mal gré, par la voie buccale. Son sang a fourni un sérum qui, injecté à des animaux ayant pris préalablement l'habitude et le goût de l'alcool, a produit chez ces animaux un tel dégoût de ce liquide, qu'ils ont préféré s'abstenir de boisson et de nourriture plutôt que de continuer d'absorber de l'alcool.

Des résultats sur des buveurs auraient confirmé les expé-

riences. L'ivrogne perd le goût des boissons fortement alcoolisées. Il retrouve l'appétit et les forces et conserve le goût du vin.

Tels sont les résultats annoncés ; nous attendons des expériences de contrôle pour donner notre avis.

Quand une personne qui ne cherche pas à se griser a bu une certaine quantité de liquide alcoolique, il arrive un moment où elle n'a plus envie de continuer ; elle se sent comme saturée. Est-ce un état de ce genre que l'inoculation du sang de cheval alcoolisé produit ?

Attendons, je le répète, d'autres expériences, car il est bon de faire remarquer que le sérum des alcooliques doit être, au point de vue spécial, assez semblable à celui des animaux alcoolisés expérimentalement. On s'expliquerait plus facilement l'action du sérum de cheval immunisé sur les sujets qu'il faudrait préserver d'une tendance à l'alcoolisme.

Il les mettrait dans la disposition physique de celui qui, n'étant pas vicieux, n'a plus soif quand il a assez bu. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on serait désaltéré sans avoir bu. Le cheval aurait bu pour vous.

La communication que je viens d'analyser est du mois de décembre 1899. Le Dr Toulouse avait, en 1896, fait des expériences sur le même sujet, se servant de sérum de chien soumis ainsi pendant un certain temps à une grande consommation d'alcool.

En 1898, un médecin de San-Francisco, le Dr Frederick d'Evelyn, proposa un traitement du même genre autour duquel il fut fait beaucoup de bruit.

Voici comment l'expose un journal de médecine :

« Le Dr d'Evelyn possède à Alameda une demi-douzaine de chevaux. Il les choisit les plus beaux et les plus purs de sang qu'il puisse trouver. On leur donne de deux à quatre pintes de whisky par jour pendant trois mois. Leur sang est examiné à la fin de cette période, et, s'ils sont reconnus *en état*, c'est-à-dire si les globules du sang sont denses, visqueux et sirupeux dans le microscope, on leur enlève une pinte et demie de ce sang, qui est conservé dans des bouteilles stérilisées. Du papier chimiquement pur est découpé en petits disques, qui sont plongés dans le sang jusqu'à complète saturation, puis cuits au four, à une température très élevée.

« Le procédé d'application est très semblable à celui de la vaccination. On gratte la surface de la peau jusqu'à ce qu'on ait déterminé une légère écorchure. Au bout de vingt-quatre heures, on mouille cette place au moyen d'une pipette, avec de l'eau distillée pour empêcher l'irritation, et, pendant ce temps, on maintient un disque en contact avec la chair, à l'aide d'une rondelle de caoutchouc. La décoloration du disque indique l'absorption du sérum. Le disque épuisé est alors remplacé par un nouveau, et cela à sept ou huit reprises. »

La nouvelle venait d'Amérique. Elle ne donna lieu à aucune expérience sérieuse en Europe. Nous la citons donc à titre de simple curiosité et, à vrai dire, sans y attacher grande importance.

Quant aux méthodes du Dr Toulouse et à celles plus récemment prônées, attendons de nouvelles expériences.

Dr L. MENARD.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE, FRIBOURG

Ouvrages reçus du 15 décembre 1899 au 15 mars 1900.

Ed. Ertli, instituteur, Zurich, V. Ed. Ertli, Handarbeiten für die Elementarschule. 7 Altersjahr (I. Classe).

Atlas général des grandes explorations et découvertes géographiques. 1899.

Direction de l'Instruction publique, Fribourg. Friedrich Staub ed. Ludwig Tobler. Schweizerisches Idiotikon XL Heft. 1899.

Erziehungs-Departement, St. Gallen. J. Schlaginhaufen. Die St. Galler Schulbank 1890.

J. Huber, Buchdruckerei, Frauenfeld. Schweizerischer Schülerkalender 1900.

Léon Genoud, directeur. Charles Thévenaz. Petit traité explicatif sur les bois faisant partie des collections faites pour les écoles, Lausanne 1899.

Alais Brélaz, instituteur Aran pr. Grandvaux. Savary Ernest, instituteur et Mlle Soguel, institutrice. Rapports présentés à l'assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise à Yverdon. De la discipline. Cours de perfectionnement, Mgr Dupanloup. De l'éducation, 1 vol. — L'Ami des Instituteurs (Revue). 1^{re} année, 1893.

Bureau fédéral de statistique, Berne. Annuaire statistique de la Suisse. 8^{me} année, 1899. (A suivre.)

DÉPÔT CENTRAL DU MATÉRIEL SCOLAIRE

On peut se procurer au dépôt scolaire :

1^o Le registre-onglet prévu à l'art. 36 du règlement, prix : 1 fr. 70 ;

2^o La 3^{me} édition des cartes de calcul Reinhart, prix : 35 cent. la collection ;

3^o Les Exercices de calcul oral, par Pelet, prix : 70 cent. l'exemplaire ;

4^o Le nouveau prix courant du dépôt, édition française.

Il est expressément recommandé aux membres du corps enseignant de remettre *sans retard* au boursier communal les factures envoyées par le dépôt.

Les bonbonnes pour l'encre peuvent être adressées *officiellement* au dépôt scolaire si elles pèsent moins de 2 kg.
